



HAND ACTU

IDF

l'actualité du handball francilien
n°37 - 11 janvier 2019

LIGUE ÎLE DE FRANCE

FFHANDBALL



compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 7 janvier 2019 au siège de la ligue Île-de-France (Créteil)

- Présents :** M^{mes} Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE
MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Robert NICOLAS & Georges POTARD
- Invités :** M^{me} Marie-José GAUDEFROY – MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR
- Excusés :** M^{mes} Dominique PALLUAU – M. Jean-Marie LASSALLE

La séance débute à 18h00.

FINANCES

- > Les premières estimations du compte de résultats 2018 de la Ligue seraient en ligne avec le budget qui avait été validé par notre assemblée générale ordinaire. Les derniers calages sont en cours.
- > Une prochaine note de service concernant les modalités de remboursement des indemnités rappellera aux intéressés qu'au-delà d'une certaine date le règlement sera reporté au mois suivant. Trésorier avec RH en charge.
- > Les places de l'Euro ont été facturées aux comités qui, parallèlement, ont reçu un avoir correspondant à leur part du pacte territorial.
- > Le Conseil Régional a invité les ligues régionales, le 23 janvier prochain, à une réunion du mouvement sportif francilien sur le soutien régional en sa faveur. Le président assistera.
- > Les dossiers complets concernant l'acquisition de leur siège sont attendus du comité de l'Essonne et du comité de Seine-et-Marne, afin de mettre en force le soutien accordé par la Ligue à ces opérations.

RESSOURCES HUMAINES

- > Le repas annuel avec les salariés de la ligue aura lieu le 25 janvier, à la MDH.
- > Alexandre Taillefer a transmis une demande pour accueillir un stagiaire du CREPS de Nancy au site d'accession de Fontainebleau. La durée sera de 150 heures entre janvier et avril 2019. Monique Ansquer validera et prendra en charge le dossier.

COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

- > Suite à la recherche de candidatures pour la fonction d'officiels de table neutres pour les matchs de la LNH, Jean-Philippe Mennesson communiquera une quinzaine de noms à Alain Koubi vice-président en charge de l'opération à la FFHandball.
- > Un club des Yvelines nous interrogeant à propos de désignations d'un JAJ qui a muté récemment, Sébastien Devay traitera une réponse.

sommaire

Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (7/01/2019) p. 1
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (10/12/2018) p. 3
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (3/12/2018) p. 4
- compte-rendu de réunion du conseil d'administration (29/09/2018) p. 6

Formation

- animateur babyhand p. 12

Commissions

- organisation des compétitions
 - composition des poules de la 2^e journée du challenge régional des moins de 13 ans p. 13
 - tirage des 1/16^{es} de finale de la coupe de la ligue des clubs régionaux & départementaux & tirage des 1/4 de finale de la coupe de la ligue des clubs nationaux p. 14
 - gymnases sans colle p. 15

Billetterie officielle FFHandball

- finales de Coupe de France (25 mai) p. 16

annuaire ligue 2018-2019 disponible sur le site
<http://handball-idf.com/index.php/la-ligue/textes-reglementaires>



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : @IdFhandball

- > La CMCD nationale n'a pas encore pris en compte les certifications des accompagnateurs et animateurs d'écoles d'arbitrage. Rafik Heddid attendait le résultat de la dernière session de formation pour procéder à la saisie. Marie-José Gaudefroy procédera aux dernières vérifications.

EURO 2018

- > Le président a reçu une lettre de remerciements de Sylvie Pascal-Lagarrigue sur les animations périphériques franciliennes à l'Euro 2018. Le bureau directeur adresse ses félicitations aux salariés de l'équipe développement et service aux clubs ainsi qu'aux équipes départementales et des clubs qui ont aussi œuvré sur ce grand chantier.
- > Olivier Krumbholz s'est aussi manifesté par courrier à tous les territoires pour les remercier de leur investissement dans la réussite, notamment sportive, de l'Euro 2018.

COMMISSION TERRITORIALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Christian Pastor s'interroge sur le déroulement du match retour opposant le Neuilly-Plaisance Sports et le HBC Thierrypontin suite aux incidents du match aller. Le président du Neuilly-Plaisance Sports a assuré le président de la COC que toutes les dispositions (cameras, police, délégué...) seraient prises pour que cette rencontre se déroule sans problèmes. La commission prendra les décisions utiles.

TECHNIQUE

Les stages de ligue en vue des prochaines inter ligues, se sont déroulés à Eaubonne début janvier.

FORMATION

- > Une enquête auprès des clubs, portant notamment sur l'expression des besoins en formation, connaît des retours divers. La majorité des réponses (70 %) provient des comités de l'Essonne et du Val-d'Oise qui ont bien relayé auprès des associations de leurs département. Une relance est faite par Daniel Deherme, insistant sur l'intérêt majeur de cette démarche qui permettra de construire un plan de formation territorial pertinent.
- > Les 17,18 et 19 janvier à la MDH se tiendra le séminaire de l'ETR formation qui définira plus avant les termes de l'organisation et du management de l'office francilien de formation en cours de construction.

SERVICE AUX CLUBS

- > Le bureau directeur valide la fourniture de tee shirts au CD78 en vue de son opération handensemble du 24 janvier à Versailles. Par ailleurs, une animation handfauteuil aura lieu le 26 janvier à Pontault-Combault en ouverture d'un match de gala opposant le Pontault-Combault HB à l'US Créteil.
- > Nathalie Lassalle signale avoir lu sur le Parisien un article relatant la création d'un grand espace couvert sablé à Pantin. Georges Potard demande que les dirigeants soient approchés dans la perspective du Beach hand et il rappelle ses demandes à Nathalie Lassalle :
 - établir le dossier synthèse des opérations autour de l'euro 2018.
 - programmer une réunion entre la commission d'arbitrage et la COC sur le projet de Beach hand sur les îles de loisirs régionales à mettre en œuvre pour juin et l'été prochains.

MOYENS

- > La CTC demande que la ligue s'abonne à zoom pour faire réunion de la commission en vidéo et éviter les déplacements inutiles. La commission d'arbitrage pour les mêmes raisons se joint à cette demande. Il est rappelé que la Ligue dispose déjà d'un abonnement et invite les responsables à se rapprocher de Nicolas Hachette en charge.
- > Informatique : la bagarre continue avec Orange qui n'a toujours pas réussi à solutionner le problème de connexion de la ligue. Les dates de passage sont à nouveau modifiées, on parle maintenant du 8 janvier ? Marie-José Gaudefroy sera présente.

DIVERS

- > Christian Pastor représentera la ligue à la cérémonie des vœux du Conseil Régional d'Île-de-France le 29 janvier au musée du Quai-Branly à Paris.
- > Les 18 et 19 janvier se tiendra à la MDH une réunion interrégionale (avec les territoires des Hauts-de-France et de la Nouvelle-Aquitaine) concernant l'étude des vœux des ligues et des comités destinés à la prochaine AG fédérale. La ligue sera représentée par son président, sa vice-présidente chargée des RH et Marie-José Gaudefroy, présidente de notre CTSR.
- > Le président répondra à un courrier (destiné précédemment à la FFHandball qui nous l'a fait suivre) d'une mère de joueur concernant la blessure de son fils lors d'un match départemental. Ce courrier est transmis par ailleurs au comité du Val-de-Marne gestionnaire de cette compétition.
- > L'inauguration de la MHB aura lieu le 9 janvier à 16 h sous le haut patronage du Président de la République. Les dirigeants et le personnel de la ligue assisteront.
- > Marie-josé Gaudefroy recevra le 26 janvier à la Maison du Handball les présidents des clubs de N1M, fin de faire un tour d'horizon de leurs problématiques.
- > Par courrier le CROS Île-de-France nous annonce la mise en place des *Trophées du CROS Île-de-France* qui récompenseront, sur proposition des ligues :
 - bénévole homme et femme
 - dirigeant homme et femme
 - arbitre homme et femme
 - espoir sportif (moins de 19 ans) homme et femme
 - sportif (plus de 19 ans) homme et femme
 - club sport santé

Nathalie Lassalle est chargée du dossier.

La séance s'achève à 21h10.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 10 décembre 2018 au siège de la ligue Île-de-France (Créteil)

- Présents :** M^{mes} Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE
MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Robert NICOLAS & Georges POTARD
- Invités :** M^{me} Marie-José GAUDEFRY – MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR
- Excusés :** M^{mes} Dominique PALLUAU – M. Jean-Marie LASSALLE

La séance débute à 18h10.

PROCHAINE AG FÉDÉRALE

Un échange du 3 décembre entre le président et le secrétaire général de la ligue avec la secrétaire générale de la FFHandball et Michel Godard a posé les bases de la collaboration entre la fédération et la ligue pour l'organisation de la prochaine assemblée générale fédérale à la MDH. Robert Lafond à la ligue est chargé du dossier. Il sera accompagné de Nicolas Hachette.

Robert Lafond rencontrera B. Barbusse et M. Godard à ce sujet le 18 décembre.

FFHANDBALL

La fédération lance son enquête auprès des territoires afin de recevoir des propositions de délivrance de médailles fédérales pour la prochaine assemblée générale d'avril 2019. Le secrétaire général est chargé du dossier.

CROSIF

- > Le CROSIF vient d'adresser un questionnaire qui permet de recenser toutes les actions menées par les ligues et comités régionaux pour promouvoir les jeux olympiques et paralympiques de 2024. Les réponses sont attendues pour le 21 décembre. Nathalie Lassalle est chargée du dossier.
- > Le CROSIF renouvelle en 2019 l'opération « Femmes en or » et souhaite recevoir pour le 10 janvier prochain 3 propositions de dirigeante ou pratiquante que nous souhaiterions voir distinguées. Le secrétaire général est en charge du dossier.

EURO FÉMININ

Concernant les actions périphériques franciliennes, pour lesquelles le bureau directeur présente ses félicitations à toute l'équipe pilotée par Nathalie, le président demande à Nathalie Lassalle de produire un compte-rendu très riche afin d'assurer une communication sur le travail effectué dans le cadre de ces actions périphériques à l'Euro féminin.

Suite à une alerte de Maryse Brunet-Engramer par courriel sur un petit dysfonctionnement relatif au tournoi moins de 11 ans féminines du dimanche 9 décembre, le président demande de rectifier le tir et regrette cet oubli qui n'efface pas les formidables animations dans les gymnase de la MDH pendant toute la semaine qui auront vu, au total, plusieurs milliers de jeunes pratiquantes et pratiquants avec leur parent défiler au gré des différentes animations pilotées par la ligue.

Le président participera le 15 décembre au dîner de gala de l'EHF Euro 2018 à la MDH.

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

Le bureau directeur valide la nomination de Josiane Barbeau à la commission territoriale de discipline proposée par Claude Selaquet.

NOUVELLES DU SIÈGE

- > Le produit de la vente du siège de Bondy vient d'être crédité au compte bancaire de la ligue.
- > Toutes les fixations demandées (tableaux, etc.) seront effectuées après la réception provisoire du bâtiment.
- > Une négociation en cours avec la société prestataire du distributeur de boissons et de la fontaine installées à Bondy pour rupture du contrat et enlèvement des matériels.

RESSOURCES HUMAINES

- > Le président et le bureau directeur convient l'ensemble des salariés de la ligue à un repas de début d'année, le 25 janvier. Il sera organisé à la MDH. Monique Ansquer est en charge.
- > Tous les salariés de la ligue seront dotés d'un sweat noir logoté « Ligue IDF »

FORMATION

- > Réception d'une copie d'un courrier d'avertissement adressé à 2 des participants au DEJEPS, par M. Godard Directeur du CREPS de Chatenay-Malabry, pour un manque d'assiduité aux séances de formation du tronc commun, sans excuses durant leur parcours de formation. Monique Ansquer organisera la régularisation de la situation auprès des fautifs.
- > Le BD valide la mise en œuvre du séminaire de l'ETR formation Ile de France de Handball qui se tiendra à la MDH du 17 au 19 janvier 2019. Les thèmes abordés, à partir de 10h00 à la MDH seront les suivants :
 - étude des besoins en formation des départements
 - élaboration du plan territorial des formations 2019-2020
 - écriture des dossiers d'habilitation IFFE
 - point sur le PPF féminin

Sont invités : les CTF / les CTS / des personnels de la ligue / des élus.

Ce séminaire est très important, s'inscrivant dans le double cadre du lancement de l'office francilien de formation et de celui de la nouvelle architecture des formations qui permettra de proposer aux acteurs des formations professionnalisantes

Concernant le développement de ce dossier, le président demande à Monique Ansquer de procéder, avec Daniel Deherme à la définition des profils recherchés pour les principales tâches de pilotages des différents chantiers sur la base d'un référentiel de compétences acquises. Cet outil permettra au bureau directeur de missionner les personnels compétents, après accord de leur employeur (les CD et/ou la ligue).

ENQUÊTE AUPRÈS DES CLUBS DU TERRITOIRE

Daniel Deherme lance, après l'avoir testée, une enquête auprès de tous les clubs du territoire pour connaître leurs attentes sur divers thèmes, notamment en matière de formation.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

À la demande du président, Marie-José Gaudetroy organise, en janvier prochain, un déjeuner-débat avec les représentants des clubs de Nationale 1 masculine. Ce lieu permettra d'échanger

avec les acteurs, d'une part sur les problématiques rencontrées à l'occasion de la mise en œuvre du projet fédéral du futur cahier des charges de la N1M et, d'autre part sur tout autre sujet concernant la vie associative des clubs concernés.

L'homologation des salles est maintenant entièrement informatisée, mais beaucoup de problèmes subsistent. Afin de faciliter le déploiement de ce chantier récurrent, la responsable de la CSR territoriale demande à chaque département de nommer un relai local pour épauler la commission.

DIVERS

Des incidents se sont produits lors et après un match qui avait été précédemment traité par la CRL. Des rapports relatant les faits constatés sont parvenus aux commissions concernées. Les suites appropriées, après enquête, seront apportées.

La séance s'achève à 21h10.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 3 décembre 2018 au siège de la ligue Île-de-France (Créteil)

- Présents :** M^{mes} Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE
MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Robert NICOLAS & Georges POTARD
- Invités :** M^{me} Marie-José GAUDEFROY – MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR
- Excusés :** M^{mes} Dominique PALLUAU – M. Jean-Marie LASSALLE

La séance débute à 18h10.

EURO FÉMININ

- > La ligue a procédé à l'achat de places pour la finale de l'Euro, destinées aux salariés et aux administrateurs élus qui ne sont pas déjà invités par ailleurs (fédération) et qui ont fait preuve d'assiduité aux réunions de travail.
- > Parallèlement, la ligue a distribué aux comités, pour chacune des 5 rencontres prévues à l'AccorHotels Arena, un quota d'invitations mises à la disposition du territoire par l'organisation de l'Euro.

CALENDRIER DES ACTIONS PERIPHERIQUES À L'EURO FÉMININ EN ÎLE-DE-FRANCE (SUITE) :

- > 4 décembre : dès 8h30, tournoi à la MDH réservé aux sections sportives de l'UNSS. Les responsables UNSS déjeuneront avec les encadrants du pôle féminin pour échanger sur la formation (la commission de développement prend en charge les repas). Joël Delplanque devrait passer en fin de matinée. Jean Michel Germain, vice-président chargé du PPF (plan de performance fédéral) sur le territoire, représentera le président de la ligue à la remise des récompenses en fin d'après-midi.
- > 5 décembre : dès 8h30, ce seront les benjamines de l'UNSS qui se produiront à la MDH. La représentation du président de la ligue et la remise des récompenses, aux environs de 16h45, seront faites par Monique Ansquer, vice-présidente chargée des RH.
- > 6 décembre : tournoi FFSU (fédération française du sport universitaire). Georges Potard présidera la journée.
- > 7 décembre : journée handensemble avec la participation des IME. La remise des récompenses vers 15h45 sera faite par Georges Potard, président de la ligue.
- > 8 décembre : colloque sur la féminisation avec tables rondes et retransmission du match de l'équipe de France sur grand écran dans l'auditorium. Plus de 70 personnes sont déjà inscrites. Georges Potard ouvrira le colloque qui sera animé par Béatrice Barbusse.

Parrallèlement, aura lieu, dans le gymnase principal de la MDH, la rencontre entre les sélections féminines du Val-de-Marne et de Paris, comptant pour le 2^e tour des inter-comités.

On rappelle que l'ensemble de ces actions sont organisées par l'équipe des agents de développement de la ligue pilotés par la vice-présidente chargée du service aux clubs, Nathalie Lassalle.

Dans le même temps, d'autres manifestations sont organisées par la FFHandball sur la MDH, avec le soutien de la ligue :

- mise en place de l'école internationale d'entraîneurs les 13,14 et 15 décembre ;
- réunion, le 16 décembre de 8h30 à 16h30, des écoles d'arbitrage dites prestige (récompensées à l'occasion) avec participation à la finale de l'Euro.

SERVICE CIVIQUE

Le quota maximum de postes à ouvrir (70) alloué à la FFHandball est atteint.

INSTALLATION À LA MDH

- > Reste à faire :
 - pose de divers matériels dans les bureaux (tableaux, boîte à clés, trieuse, support TV)
 - fourniture du devis pour le changement et la pose de serrures type « Salto » (avec cartes) sur les bureaux de la ligue et la confection de façades aménagées dans notre local sous tribune ;
 - une fontaine à eau réfrigérée a été installée sur le palier proche de nos bureaux. Elle est mise gracieusement à la disposition du personnel et des visiteurs.
- > Informatique :
 - La ligue rencontre toujours des problèmes de connexions à la messagerie au moins sur 3 postes. Vincent Akkou (responsable informatique de la MDH) passera le 4 décembre pour tenter de régler ce problème.
 - Deux PC commandés n'ont pas encore été livrés, le fournisseur rencontrant des difficultés avec la plateforme de Microsoft. Ils sont annoncés pour le 6 décembre prochain.
 - La liaison wifi reste toujours problématique. Orange n'a pas respecté son contrat d'installation de la Livebox que nous avons commandée. Devant l'inefficacité de ce prestataire la ligue va :
 - annuler l'abonnement en cours ; dès réception de l'avis d'annulation, un autre abonnement sera créé et si le problème persiste, la ligue changera de fournisseur.
 - essayer avec le service *ad hoc* de la fédé de se brancher provisoirement sur leur box. La faisabilité sera étudiée le 4 décembre.
 - Une note de service rappellera à tous les salariés de la ligue l'obligation de faire leurs sauvegardes informatiques sur le serveur, ce qui évitera des pertes d'informations en cas de panne de matériel individuel et/ou d'absence prolongée ou non.

RESSOURCES HUMAINES

- > Élection des délégués du personnel le 16 décembre avec deux candidats :
 - 1 titulaire : N. Hachette
 - 1 suppléante : C. Cordani
- > Un stagiaire collégien sera présent à la ligue du 17 au 21/12/18.
- > Repas dit de début d'année avec le BD et les salariés : le président a invité Monique Ansquer à procéder à l'organisation de cette rencontre, dans la première quinzaine de janvier, sans doute à la MDH.

TRÉSORERIE / COMPTABILITÉ

Une réunion a été organisée le 29 novembre avec Myriam Bertolotti, Claude Cocagne, Claudia Cordani, Christian Dumay, Pascal Guille, Robert Nicolas et Georges Potard, afin de faire le point sur la circulation de l'information et des documents entre le secréta-

riat, la comptabilité et la trésorerie, et les *process* de traitement de certaines opérations (mutations par exemple). Les différentes responsabilités (décision – exécution) ont été revisitées, et il a été convenu que des fiches spécifiques de méthode concernant le traitement de chaque processus seront établies.

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > Christian Pastor a rendu compte de la réunion fédérale autour du projet d'évolution des championnats moins de 18.
- > Un tournoi de Beach Hand est annoncé pour les 22 et 23 juin 2019 à la « plage bleue », proche de la MDH. Il devrait voir évoluer les sélections des 13 territoires métropolitains. La ligue a postulé pour en être l'organisatrice à l'image du chantier des finalités.

ARBITRAGE

Une plénière territoriale s'est déroulée le premier décembre dernier. Jean-Philippe Mennesson a lancé le chantier du diagnostic de l'arbitrage sur le territoire, suite à la commande qui lui en a été faite par notre comité directeur du 19 novembre 2018. Cette étude sera globale (incluant l'arbitrage départemental et régional) en prélude à des évolutions possibles de notre organisation dans ce domaine.

La séance s'achève à 21h10.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion du conseil d'administration

réunion du 29 septembre 2018 au siège de la FFHandball (Créteil)

Membres présents :

M^{mes} M. Ansquer, C. Baudry, N. Benard, J. Bizot, N. Bonanni, M. Brunet-Engrammer, M-J Gaudefroy, N. Lassalle, I. Penafiel, S. Tortora – MM. F. Badin, P. Bossard, R. Dujardin, J.-M. Germain, R. Lafond, J-M Lassalle, M. Laurent, P. Lentier, J.-P. Mennesson, C. Pastor, G. Potard, D. Rivière, C. Selaquet, P. Terramorsi, M. Tessier

Membres excusés :

M^{mes} K. Dominguez, D. Palluau, A.-S. Pernon, A. Schohn – MM. J.-P. Chataigner, D. Jarrigeon, R. Nicolas, P. Rajau &

Membres absents :

M^{me} W. Boudon, L. Roudière – M. P.-O. Levet

Invités présents : MM. P. Millet, G. Merlot, P. Pudelko

Invité absent : M. É. Barbareau

La réunion débute par une visite de la Maison du Handball et plus particulièrement des locaux loués à la ligue, visite animée par Delfino Isodoro, directeur commercial de la structure.

Le quorum étant atteint, le président déclare ouverte à 9h45 la présente séance du conseil d'administration de la ligue Île-de-France.

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 26 MAI

➔ Le compte rendu du dernier CA est validé à l'unanimité.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation du projet de bail de la ligue à la MDH

- Bail sur 9 ans pour un loyer de 33 K€/an + 300 K€ de droit d'entrée, soit un total final de 600 K€ annoncés.
- Les charges seront quant à elles de 15 K€ TTC/an, ce qui est inférieur aux charges de notre ancien siège social de Bondy.
- Une lettre de confort de la fédération précisera clairement que, au-delà de 9 ans et jusqu'à la fin du bail emphytéotique dont elle bénéficie, elle ne percevra plus de loyer de la part de la ligue.

☞ *Maryse Brunet-Engrammer demande si la tacite reconduction n'est pas suffisante ?*

☞ Le président précise que oui tant que ni l'une ni l'autre des parties ne dénonce pas le contrat dans les délais prévus au contrat.

☞ *Robert Dujardin demande si les salles de sport sont comprises dans le montant des charges ?*

☞ Le président indique que les salles dites de réunion nous sont fournies gracieusement, comme ce matin cette salle dite « du conseil », mais que les salles de sports (gymnases) tout comme l'auditorium et les services de la restauration par exemple nous seront facturés.

☞ *Pierre Lentier s'interroge sur le nombre de places de parking à disposition de la ligue.*

☞ Le président indique que la ligue n'est pas tenue de mettre des places de parking à disposition, surtout au tarif proposé (18 € par place et par mois). La gestion de places dédiées est compli-

quée (quels bénéficiaires, quel nombre etc.). Il paraît pertinent de voir vivre les premiers mois l'utilisation des parkings (principal et visiteurs) qui proposent beaucoup de places et, en cas de besoin détecté, il sera toujours possible d'opter pour le gel de quelques places à notre profit.

☞ *Patrice Bossard demande si le niveau des charges sera plus important*

☞ Le président indique que le montant des charges sera inférieur à ce qui est actuellement payé à Bondy.

☞ *Georges Merlot demande s'il est prévu une navette entre le métro et la MDH*

☞ Pierre Lentier fait remarquer qu'il ne faut que 3 mn à pied pour venir du métro à la MDH.

☞ Le secrétaire général se renseignera auprès du directeur de la MDH si l'administration prévoit une navette à l'avenir, notamment après l'installation de nos futurs voisins (un hôtel et un siège de grande entreprise).

☞ *Michel Tessier fait remarquer une différence de centimes (arrondis) entre les sommes en lettres et chiffres du loyer, ce qui sera rectifié dans le bail que nous aurons à signer.*

Vote sur le projet de bail

Le président demande au conseil d'administration la validation du projet de bail compte tenu des remarques apportées sur la durée.

➔ Projet adopté à l'unanimité.

Vote sur le changement d'adresse de la ligue

Le changement d'adresse du siège social de la ligue sera effectif le 15 octobre 2018. Elle passera de 34 avenue HenriVaragnat – 93140 Bondy à Maison du Handball, 1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex

Ce changement, qui est de la compétence du conseil d'administration (cf. statuts), avait déjà été acté par notre assemblée générale ordinaire de juin 2017, sans date précise.

Le président demande au conseil de valider ce changement d'adresse sociale de la ligue Île-de-France de Handball au 15 octobre 2018, qui deviendra aussi l'adresse de gestion (ex 13 allée Jacques-Brel – 92240 Malakoff).

➔ Cette modification est votée à l'unanimité.

Territoire

Le président souhaite faire une mise au point quant à la réunion des présidents de comité qui s'est tenue le 22 septembre en l'absence de la ligue. Il donne acte du fait qu'il en avait été prévenu par Michel Laurent, mais s'étonne, dans un contexte territorial centré sur le partage, du besoin apparent de ses collègues de se réunir en son absence alors que la ligue et les comités font face à de préoccupations identiques, notamment dans la préparation du conseil des territoires organisé par la fédération courant octobre prochain. Les présidents de comités apportent tous apaisements à ce sujet.

Formation

Le 8 octobre se tiendra à Bondy le deuxième conseil pédagogique auquel toutes les présidentes et tous les présidents de comité, ou leur représentant chargé du dossier chez eux, sont invités à échanger et décider autour du bilan formation 2018 et du ré-projet d'actions 2019. Un compte-rendu circulera ensuite. Frédéric Badin indique qu'il sera indisponible.

Projets pour l'assemblée générale fédérale 2019

- ◆ Réforme des compétitions nationales moins de 18 ans en réduisant le nombre d'équipes dont l'un des buts serait d'élever les niveaux (cf. échanges sur le sujet ci-après chapitre COC).
- ◆ Droit de formation : projet toujours en discussion mais qui vise à indemniser le club formateur d'un joueur devenu professionnel.

Arbitrage

Sujet abordé plus avant avec Jean-Philippe Mennesson, mais d'ores et déjà une réunion avec le directeur national de l'arbitrage, François Garcia, devrait se tenir le 30 octobre prochain, afin d'évaluer la mise en oeuvre de la nouvelle organisation de l'arbitrage sur le territoire, de mesurer l'atteinte des objectifs visés dans la partie arbitrage du pacte territorial ligue/FFHandball et d'évoquer le programme 2019.

Mise à la disposition de la fédération des personnels des comités

Un collaborateur du comité du Val-de-Marne serait concerné et devrait recevoir, de la part de la fédération, tous les documents utiles à la régularisation de ce dossier. Le président de la ligue indique qu'il a rappelé à la fédération que les employeurs de ces personnels sont les ligues ou les comités qui doivent être consultés en amont et informés en aval.

LE TOUR DES COMITÉS

● Comité de Paris (Julie Bizot)

- ◆ 1 766 licenciés se décomposant en 1 262 masculins et 504 féminines. La saison passée nous étions à 2 748 = retard inquiétant.
- ◆ Mise en place d'un championnat moins de 15 ans fém. qui fait suite au championnat moins de 13 ans fém. de la saison dernière.
- ◆ Grosses difficultés avec les créneaux gymnases, la municipalité n'accordant bien souvent qu'une semaine à l'avance.
- ◆ Une salariée du comité fait remonter qu'elle est dans l'impossibilité de valider JAJ T3 ce qui est gênant pour les désignations.
 - 👉 *Le président invite J.-P. Mennesson à répondre à cette problématique soulevée par le comité de Paris.*
 - 👉 *Jean-Philippe Mennesson est au courant de cette anomalie. Il explique que la fédération a suspendu cet été toutes les habilitations pour ne laisser la main, dans Gest'hand, qu'aux seules CTA. Cette dernière vient de valider dans la semaine plus de 90 impétrants de Seine-et-Marne. Jean-Philippe doit rencontrer Monique Ansquer pour rétablir les habilitations dans les comités, jugeant qu'il n'est pas du rôle de la CTA de procéder à ces validations.*
 - 👉 *Philippe Pudenko : il semblerait qu'un problème ait eu lieu pour la désignation des arbitres en coupe de France départementale.*
 - 👉 *Jean-Philippe Mennesson : Effectivement mais c'était un problème de la CCA et comme l'IDF n'était pas la seule impactée le problème a été réglé la semaine suivante.*
- ◆ Le comité 75 remercie le comité 94 qui a accepté en catastrophe d'intégrer les seniors filles dans un championnat inter-départemental, le comité 92 ayant décidé, de ne pas reconduire l'accord existant.

- ◆ Comme les masculins sont déjà dans cet environnement, la sous-commission de discipline de Paris est regroupée avec celle du 94.
- ◆ Isabelle Penafiel souligne la difficulté des clubs parisiens qui sont surbookés. Pour beaucoup fin mai début juin ils étaient déjà complets. Comme chaque année les clubs sont pris d'assaut, ils refusent malheureusement un grand nombre d'adhérents potentiels et mais le phénomène va en empirant. La Mairie de Paris a lancé la résidentialité des clubs : 1 club 1 gymnase mais les créneaux sont attribués sur deux ans, donc moins voire plus de possibilité de « gratter » un créneau par ci par là.

● Comité de Val-de-Marne (Pierre Lentier)

- ◆ 5 000 licenciés ce qui marque une nouvelle augmentation.
- ◆ Pas de problème particulier sauf les soucis d'arbitrage en début de saison évoqués
- ◆ Évocation du vieillissement des équipements sportifs actuels (dont 85 % sont la propriété des collectivités territoriales) mais aussi leur nombre (40 % ont plus de 40 ans). Au total, cette insuffisance d'équipements pèse sur le développement.

● Seine-et-Marne (Patrice Bossard)

- ◆ 5 442 licenciés.
- ◆ Acquisition des locaux de 135 m² pour 176 K€ dans le même immeuble qu'actuellement mais des pièces différentes. La réalisation se fera en multi financement :
 - emprunt à la fédération à taux zéro sur 8 ans de 50 K€,
 - prêt de la ligue à taux zéro sur 8 ans de 40 K€,
 - prêt de la Société Générale de 50 K€,
 - fonds propres du comité,Le préavis notarial devrait être signé d'ici la fin de l'année.

Vote sur le prêt à accorder au comité 77

Georges Potard demande au conseil d'entériner la décision du bureau directeur d'accorder au comité de Seine-et-Marne ce prêt de 40 K€ à taux zéro sur les fonds propres de la ligue.

➡ Motion validée à l'unanimité.

- ◆ Le comité 77 remercie l'assemblée
- ◆ Le comité réitère sa demande de régler les arbitres régionaux par virement contre remise d'un RIB
 - 👉 *La CTA renouvelle son refus d'une procédure n'étant pas autorisée par les règlements fédéraux, puisque le paiement de l'arbitre doit se faire avant le match, le virement ne serait qu'a posteriori.*
 - 👉 *Frédéric Badin fait remarquer qu'à l'AG fédérale il avait été dit que les ligues et comités pourraient utiliser le logiciel « note de frais » de la fédération, ce qu'Alain Jourdan avait confirmé avant de revenir dessus depuis.*
 - 👉 *Georges Potard indique que ce process est en cours de test et qu'il sera peut-être disponible la saison prochaine.*
 - 👉 *Patrice Millet précise que c'est noté pour les arbitres régionaux, mais que pour les départementaux le système mis en place en début de saison ne sera pas modifié, avant de s'aligner sur les autres comités la saison prochaine.*
- ◆ Le comité demande lorsque les salariés de la ligue sollicitent des salariés du comité les élus du comité en soient informés au préalable.
 - 👉 *Le président est on ne peut plus d'accord avec cette demande surtout quand de notre côté nous demandons à la*

fédération la même rigueur. Monique Ansquer va agir en conséquence auprès des salariés.

- ◆ Le comité est en attente des dispositions de la billetterie pour l'Euro 2018.
- ◆ Le comité s'étonne que la ligue déménageant le 12 octobre, la prochaine plénière COC ait lieu le 23 à... Malakoff.
 - ↳ *Christian Pastor indique que les réunions COC se font à tour de rôle dans les différents départements et que là c'est le tour du 92. La réunion a donc lieu dans les locaux du comité 92 sis à Malakoff et non dans ceux de l'ex-ligue PIFO.*

● Comité de Hauts-de-Seine (Corinne Baudry)

- ◆ 3 902 licences qualifiées dont 2 939 masculins et 963 féminines.
- ◆ La quasi-totalité des championnats ont débuté ce week-end. Resteront :
 - les moins de 11 le week-end des 6-7 octobre.
 - les moins de 9 après la Toussaint.
- ◆ Mise en place du challenge 92 ouvert aux moins de 13 masculins et féminines. Ce challenge sert de délayage et de détection pour les sélections et comprend 39 équipes masculines et 11 équipes féminines.
- ◆ Mise en place du tournoi 36 communes ouvert aux scolaires de CM2 qui se déroulera en novembre et décembre. L'objectif étant l'identification à l'Euro 2018 et concernera une quarantaine de classes.

● Comité de Val-d'Oise (Michel Laurent)

- ◆ 2 900 licenciés
- ◆ Certains clubs explosent mais comme les autres ils rencontrent des problèmes de créneaux et de bénévoles. Ainsi, un club en moins de 15 ans a 3 équipes filles et 4 garçons s'est retrouvé avec 85 filles. Il a dû faire une sélection et conserver les meilleures, ce qui est très frustrant lorsque l'on souhaite promouvoir le handball féminin.
- ◆ Les championnats ont commencé.
- ◆ L'organisation du tournoi Pierre-Tiby avance bien et est en cours de finalisation.
- ◆ Un groupement d'employeurs mis en place.
 - ↳ *Patrice Bossard signale avoir été approché par le HBC Villiers-le-Bel sur des questions de règlement, notamment sur les moins de 18 ans féminines, pour lesquelles il chercherait des solutions.*
 - ↳ Michel Laurent : le comité va les aider mais leurs soucis sont la conséquence du licenciement de leur cadre qui gèrait toute cette problématique.

● Comité de l'Essonne (Maryse Brunet-Engramer)

- ◆ 4 800 licenciés soit environ 50 % du chiffre total de la saison passée, mais environ 150 de moins à la même époque.
- ◆ Une grosse déperdition en moins de 15 ans masc. ce qui oblige certains clubs à se regrouper. Est-ce l'effet coupe de monde de foot ? on s'interroge.
- ◆ Cependant nous relevons avec satisfaction une vingtaine d'équipes féminines c'est un secteur où nous étions déficitaires.
- ◆ Les championnats ont aussi débuté la semaine dernière pour les séniors masculins, ce week-end pour les jeunes de moins de 18 à moins de 13 ans, les féminines débiteront la semaine prochaine.

- ◆ Beaucoup de problèmes avec Gest'hand entre autres :
 - impossibilité de changer un exempt par un club sans refaire tout le championnat
 - conventions : c'est bien que les clubs puissent valider eux-mêmes les listes de joueurs, mais encore faut-il qu'ils puissent intégrer toutes les licenciées et tous les licenciés.
 - il faut faire des tickets même si c'est contraignant car, si l'on en croit la fédération, tout va bien dans Gest'hand alors que nous savons tous que c'est loin d'être le cas.
 - ↳ *Monique Ansquer intervient en tant que référente informatique au sein de la FFHandball : Il y a beaucoup de tickets et des solutions ont été apportées comme pour les certificats médicaux. Pour les conventions c'est une décision tardive qui a été prise et la mise en place de la délégation vers les clubs a un peu tardée. Pour les championnats ce n'est pas maîtrisé, car les problèmes récurrents n'étaient pas pris en compte. Par contre un binôme référent par région va être désigné afin d'accélérer les réponses.*
 - ↳ *Pascal Millet : ce problème des championnats et l'intégration d'un club à la place d'un exempt est très pénalisant, surtout que la saison dernière cela fonctionnait ; on arrive à des non-sens. Refuser d'inscrire un club pour ne pas avoir à refaire tout le championnat et les réponses que donne la fédération laissent à désirer.*
 - ↳ *Christian Pastor : au sujet des conventions, nous avons avec Pascal Guille repointé toutes les listes de conventions, et demandé aux clubs qui ne pouvaient pas saisir de joueurs sur la liste de nous les adresser par mail, avant vendredi minuit pour que nos en tenions compte. Il ne devrait donc pas avoir de problème à ce sujet.*
 - Dernier point : pour faire partie de commissions que ce soit en département, à la ligue ou la FFHandball il faut d'abord être licencié. Or nous constatons qu'une personne membre d'une commission territoriale tout en n'étant pas licenciée s'est permise de rentrer à l'insu de son département une convention qui n'avait pas lieu d'être.
 - ↳ *Georges Potard précise que l'habilitation a été enlevée à cette personne, qu'une enquête est en cours auprès des services informatiques de la fédération, mais que le dossier, dans l'état actuel des choses, ne peut être transmis à la commission de discipline puisque cette personne n'a pas renouvelé sa licence. Il demande à toutes les présidentes et tous les présidents de commission de vérifier que tous les membres de leurs commissions sont bien licenciés et rappelle que les habilitations ne sont valables que pour la saison en cours.*
 - ↳ *Monique Ansquer informe que ce sujet des habilitations est en cours d'étude et c'est une des raisons des difficultés rencontrées avec l'arbitrage.*
 - ↳ *Isabelle Penafiel fait remarquer que des problèmes ont eu lieu lors de la qualification des licences, notamment sur les mutations : des dossiers incomplets auraient été qualifiés par la ligue.*
 - ↳ *Georges Potard demande que lui soit communiqués les dossiers pour faire les recherches appropriées.*
 - ↳ *Robert Dujardin demande à quelle date aurait été fait cette saisie, car une licence court jusqu'au 15 septembre.*
- #### ● Comité des Yvelines (Frédéric Badin)
- ◆ 5 459 licenciés dont un millier de féminines.
 - ◆ Dans les Yvelines il ne semble pas qu'il y ait d'effet coupe du monde de foot.

◆ Le comité lors de l'AG a distribué à tous les clubs un roll-up incivilités.

Les roll-ups sont disposés sur les terrains avant les matchs et il remonte que certains arbitres régionaux refuseraient cette disposition.

↳ *Georges Potard précise qu'il n'y aucune raison valable de refuser ce roll-up sur le terrain lors des rencontres régionales.*

◆ Le comité continue à travailler avec les comités du foot du basket et du judo sur la prévention des incivilités et un clip vidéo sortira lundi. Frédéric présente ce clip au CA en avant-première.

◆ Le comité a intégré ses nouveaux locaux début juillet. Le président de la ligue ainsi que les présidents des comités seront invités à l'inauguration. La date n'en est pas encore fixée.

◆ Comme les collègues, beaucoup de problèmes avec Gest'hand et donc beaucoup de tickets.

◆ Le comité souhaiterait être informé quand la FFHandball convoque un de ses salariés à une réunion.

● Comité de Seine-Saint-Denis (Georges Merlot)

◆ 3 700 licenciés dont 33 % de filles.

◆ Rencontre des mêmes difficultés que dans les autres comités, les gymnases sont pleins, des clubs ont refusé du monde, d'autres qui sont déjà à plus de 500 licenciés ont créé des listes d'attente.

◆ Le comité va déménager, non pas de lieu mais d'étage. La future propriétaire de Bondy a donné un accord de principe pour lui louer le premier étage.

Le comité souhaite conserver le mobilier en place au 1^{er} étage, salle de réunion, cuisine et quelques meubles du rdc dont la liste va être communiquée, comme demandé, au SG.

◆ Un salarié quitte le comité et ne sera pas remplacé. Les tâches seront réparties sur les personnes en place et sur une mutualisation avec les clubs pour un partage des salariés.

Pour le comité, 1 salarié se consacre au projet féminin et 1 salarié se consacre au projet masculin.

Georges Potard fait remarquer qu'actuellement nous sommes à 33 000 licences qualifiées, c'est moins que la saison passée mais un certain nombre devraient encore intervenir dans le mois qui vient surtout chez les jeunes. Cependant il se pourrait que nous pourrions être amenés à bloquer certains comptes des clubs qui ont encore un découvert important et qui font preuve d'une certaine mauvaise foi. En tout état de cause les comités en seront avisés puisque ce sont eux qui valident les licences.

LE TOUR DES COMMISSIONS

● Commission développement (Nathalie Lassalle)

◆ Euro 2018

Georges Potard aborde la problématique de la billetterie à la suite de la réunion de début juillet avec Nathalie Lassalle, Georges Merlot, Philippe Pudelko (en visio) et Robert Lafond (en audio) où il a été décidé de se positionner sur l'achat de 5 à 6 000 places pour le territoire.

> Une réunion sur la mise en place des animations périphériques autour de l'euro s'est tenue il y a une quinzaine de jours à la MDH, afin de répertorier les actions mises en place dans les comités telles que :

– Démon (musique) le 24 octobre sur deux sites dont celui d'Arcueil,

– Tournoi UNSS de hand à 4 à la MDH qui regrouperait environ 380 participants, ce qui nécessite une certaine logistique :

- Recteur de l'académie de Créteil devrait être invité.
- Regroupement de 3 académies.
- Des places seront accordées aux vainqueurs, les finalistes des places à tarif réduit.

– Tournoi du CROSIF en hand à 4, moins de 8, moins de 11.

– Finalités du challenge moins de 11 ans le 9 décembre.

> Différentes actions sont menées avec l'UNSS comme dans le Val-de-Marne début octobre en hand à 4, la Seine-et-Marne a mené certaines actions mais qui ne seraient pas de ce domaine.

Georges Potard souligne que pour mener à bien ces actions entre les comités et l'UNSS, il faut un pilote qui recense, anime, dirige. Il précise avoir demandé à la région une aide de soutien, la réponse devrait intervenir début Novembre.

↳ *Nathalie Lassalle fait toutefois remarquer que l'organisation et le décisionnel au niveau de l'UNSS se fait au niveau région qui délègue ensuite aux départements.*

↳ *Pierre Lentier attire l'attention sur le risque de perte de compétences de la région IDF sur les CFA.*

> Mise en place d'un tournoi moins de 11 le 9 décembre à la MDH. Le président de la COC (Christian Pastor) fera un rappel aux différentes COC départementales.

> Journée « Hand adapté » compliquée à mettre en œuvre puisqu'en lien avec des institutions que nous ne maîtrisons pas. La mobilisation des personnes est difficile à réaliser en termes de planning. Il faut donc que l'on revoit totalement l'organisation de cette journée.

↳ *Maryse Brunet-Engramer fait remarquer que l'Essonne organise des journées Hand adapté. D'expérience, les IME n'arrivent jamais avant 10h00 et repartent pour 15h00 pour permettre aux externes de quitter les établissements pour 17h00.*

> Billetterie Euro 2018 : le nombre de places demandées à tarif préférentiel ne peut nous être attribuée. Sont attribuées un certain nombre de places sur la journée du vendredi et un autre sur celle du dimanche il faut maintenant faire une répartition la plus équitable possible sur les différents comités.

> Actuellement les ventes à Paris sont à 50 % des objectifs.

> Pour les places VIP deux catégories : tribune présidentielle ou tribune officielle.

– Le territoire devrait recevoir 80 places offertes à distribuer (70 en tribune officielle et 10 en tribune présidentielle). C'est le territoire qui fera la répartition

↳ *Les places pour les partenaires des comités sont-elles dans cette dotation ou faudra-t-il les acheter ?*

↳ *Michel Laurent fait remarquer qu'il serait bon de signaler à la FFHandball que les partenaires que les comités invitent sont les sponsors du handball et que la fédé devrait en tenir compte.*

● Commission d'arbitrage (Jean-Philippe Mennesson)

◆ Point sur le début de saison :

> Pôle adultes : 5 regroupements ont été faits et 220 arbitres ont été validés.

> Pôle jeunes : plusieurs tournois ont été organisés dont un le week-end dernier où ont été validés les JAJ.

> Officiels de table : pour les clubs nationaux face à la forte demande 10 séances seront programmées sur octobre et

novembre. Possibilités sur décembre et janvier. Les lieux et heures sont sur le journal de la ligue

> Appel à candidature sur le journal de la ligue puis sur les réseaux sociaux pour des officiels de table neutre sur les matchs de LNH et LFH. Une dizaine de candidature se sont manifestées. Formation et désignation seront du ressort de la direction nationale de l'arbitrage (DNA).

G *Philippe Pudelko : Concernant cet appel à candidature, un président de comité est-il neutre ?*

↳ *Jean Philippe Mennesson : Il y a déjà eu des soucis donc un président de comité n'est pas neutre.*

> Visite de la DNA (F. Garcia) prévue pour le 30/10 : une nouvelle date devra être trouvée en fonction des contrôles techniques dans le bâtiment de la MDH prévus à cette date. Cette visite a pour objectifs la CMCD relative à l'arbitrage et en même temps faire un point d'étape sur le bilan de l'arbitrage (cf. plus haut).

> Une plénière CCA/CTA aura lieu les 9 et 10 novembre dans les locaux de la MDH.

👉 *F. Badin souhaiterait à la demande de sa CDA :*

- un planning des réunions de la CDA/CTA sur l'année.
- que lorsque les décisions sont prises qu'elles soient appliquées et s'il doit y avoir une modification à ces décisions pour des raisons opérationnelles, que les responsables de CDA en soient informés en amont.
- que selon ce qui avait été décidé les formations et les réunions devaient tourner sur l'ensemble du territoire alors que beaucoup ont lieu à l'est.
- lorsque la CTA s'adresse aux JAJ, le minimum serait de mettre en copie le club et le comité, et que la CTA communique vers les départements pour éviter des conflits.

● Commission des réclamations et litiges (Robert Dujardin)

◆ La saison passée les comités 75 et 93 avaient confié le traitement de leurs dossiers de CRL à la CRL de ligue. En sera-t-il de même cette saison ? et dans l'affirmative, il faudra remplir le document de délégation.

↳ *Oui pour le 93 (Georges Merlot).*

◆ Un seul dossier est arrivé mais non traité en attente du rapport d'arbitre.

◆ La commission s'est fixé un challenge : ne pas avoir de dossier confié au jury d'appel ou, a minima, de faire aussi bien que la saison passée c'est-à-dire n'avoir que 2 dossiers en jury d'appel avec un seul de cassé.

◆ Question : Pourra-t-on utiliser les locaux de Bondy le 15 octobre pour une réunion ?

↳ *Georges Potard : oui car nous sommes encore propriétaires jusqu'à la signature notariée de la vente.*

● Commission de discipline (Claude Selaquet)

◆ La CTD demande à toutes les sous commissions départementales de communiquer la liste des personnes qui siégeront ainsi que le nombre de dossier et des sanctions infligées.

◆ 117 dossiers ont été traités par la commission au niveau de la ligue et 4 ou 5 ont fait l'objet d'un appel.

◆ Concernant les recours au jury d'appel, les motifs de recevabilité étaient de l'ordre de :

- décisions et/ou sanctions non motivées,
- ne pas s'être récusé quand on a un intérêt direct dans le dossier.

● Commission d'organisation des compétitions (Christian Pastor)

◆ Les phases de délayage jeunes ont débuté.

◆ Les 2 premières journées du championnat séniors se sont déroulées.

– Problème sur un club de Seine-et-Marne dont un match n'a pas été à son terme, dossier transmis à la CRL.

– Souci entre joueur et public problème récurrent semble-t-il et l'absence d'envoi rapide du rapport d'arbitre empêche la commission de prendre les mesures conservatoires qui s'imposent.

👉 *Frédéric Badin s'élève contre le projet fédéral sur l'aménagement annoncé du championnat national moins de 18 ans.*

Il invite les autres présidents des 8 comités du territoire à voter contre ce qu'il considère comme un danger pour entre autres les raisons suivantes :

– limiter le nombre d'équipes en championnat de France va très rapidement risquer d'exclure certainement les équipes des Yvelines mais aussi des autres départements ; seuls quelques « gros » clubs thésauriseront les meilleurs joueurs ;

– risque à terme de créer le handball du haut et le handball du bas ;

– après avoir encouragé les conventions la fédération les honnies et, pour faire bonne mesure, elle ne trouve rien de mieux que de mettre les 6 équipes du territoire en convention dans la même poule, ce qui amènera les trois dernières à descendre, alors qu'elles auront à payer plein pot les péréquations de déplacement et d'arbitrage.

– il faut présenter un front commun, même si nous sommes minoritaires vis-à-vis de la province.

↳ *Michel Laurent : Tout à fait d'accord cela va à l'encontre du PPF.*

↳ *Isabelle Penafiel : Tout à fait d'accord d'ailleurs la saison passée Paris Galaxie féminin ne s'est déplacée qu'une seule fois mais en revanche a payé plein la péréquation.*

👉 *Frédéric Badin ajoute que les conventions ont été votées en AG fédérale, donc majoritairement par tous les clubs et, comme ça ne plait pas à quelqu'un ou quelques-uns à la Fédération, il(s) décident arbitrairement de mettre toutes les conventions dans la même poule. Où est l'équité et le respect des votes ?*

↳ *Christian Pastor fait remarquer qu'il n'est pas, comme les autres présidents de COC territoriales, convié aux réunions qui traitent de ce dossier, tout se passe au niveau de la fédération et de la DTN.*

👉 *Michel Laurent demande au président de la COC, au titre de sa présidence de COC territoriale, d'interpeler Pascal Baude (président de la COC fédérale) sur ce sujet.*

↳ *Christian Pastor : C'est déjà fait.*

👉 *Georges Potard sollicite l'avis du responsable de la technique Jean-Michel Germain.*

↳ *Jean-Michel Germain cautionne à 99 % les propos du président des Yvelines mais, avant tout, il faut être efficace, et être efficace c'est suivre le projet fédéral. Lors de l'AG fédérale à La Réunion, il semble que le projet de la COC fédérale a été rejeté et qu'un autre devait être reformaté. Où en est ce projet ? certains membres de la DTN rencontrés la semaine dernière ne savaient pas où en était le projet, mais savaient « à quelle sauce on allait être mangé ». Ce projet, qui pourtant devrait être présenté lors des réunions interrégionales d'octobre. Est-ce que l'on peut faire machine arrière ? Ou nous, les techniciens, commencer à travailler sur la décision*

future qui verra 8/10 équipes en championnat de France et le reste en championnat régional, ce qui aura des répercussions importantes sur les autres catégories. Les élues territoriales franciliennes devront être très attentives lors du prochain CA fédéral quant sera abordé ce projet, pour savoir ce qui serait proposé au vote de l'AG de Créteil en avril pour une application soit en 2019 ou bien en 2020.

Le président fait une synthèse de ces échanges. Il rappelle que se font face deux objectifs légitimes : la DTN qui souhaite durcir cette compétition qui vise à faire émerger les meilleurs potentiels et leur offrir un niveau de jeu pertinent, les comités sont attentifs aux besoins des clubs qui apprécient ce marqueur donnant un qualificatif « national » utile, aussi bien sur le plan sportif et de la formation des joueurs et joueuses, qu'au plan de leur représentativité auprès de leurs partenaires. Georges Potard demande qu'un mémorandum soit fait pour étayer notre argumentaire. Ce mémo servira à nos élues au CA fédéral, et aussi à lui pour alerter le président de la FFHandball.

Il demande à Marie José Gaudetroy de rédiger ce document sur la base des éléments et des arguments qu'il demande aux présidents de comités de lui faire remonter.

↳ Frédéric Badin fait remarquer qu'aucune commission n'est au-dessus des règlements. Par conséquent, si l'on considère que l'Île-de-France est trop forte pour être dans les poules normales, qu'elle risque de tout gagner, donc il faut loger ses clubs dans la même poule, qu'on le sache, que ce soit clairement énoncé et voté en AG FFHandball par l'ensemble des comités et ligue. C'est un projet qui peut être entendu pour développer partout le handball en France. Ensuite, de notre côté, on verra ce que l'on fait : soit on continue, soit on sort du championnat de France et on joue entre nous pour sauvegarder le niveau. Mais ce n'est pas à une commission de décider arbitrairement.

↳ Robert Lafond : il en va de même pour les tours nationaux des intercomités où toujours deux ou trois franciliens s'affrontent.

↳ Philippe Pudelko demande que soit recueilli l'avis des responsables des pôles (Pascal Person, Éric Calcagnini) : sont-ils d'accord avec ce projet qui a terme risque de supprimer la moitié des équipes garçons en challenge de France et les 2/3 des équipes féminines qui par ailleurs passeraient de moins de 18 à moins de 17 ?

● Commission des statuts et règlements (Marie-José Gaudetroy)

◆ Lors du CA fédéral du 22 septembre a été abordé la CMCD au niveau de l'arbitrage :

- Obligations enlevées pour le niveau fédéral
- Pour les régions et les départements possibilités de conserver les obligations
- L'article 28 précise la suppression des obligations au niveau fédéral et fait apparaître les accompagnateurs de JAJ et les formateurs d'école d'arbitrage.

♪ Nathalie Besnard s'insurge contre les formations imposées aux formateurs dans les écoles d'arbitrage, alors que cela fait déjà plus de 10 ans que certains officient.

↳ Isabelle Penafiel pense que des équivalences vont être données.

↳ Nathalie Besnard : Ce n'est pas ce que les formateurs ont indiqué. Ils se sont attiré une très forte contestation de l'ensemble des participants.

↳ Philippe Pudelko : le sujet va être abordé car il considère que ce n'est qu'une question d'argent.

Une longue discussion s'en suit, pendant laquelle il ressort que la majorité des présents sont tout à fait d'accord avec les remarques sur la non reconnaissance des acquis. Maintenant, la validation qui sera déléguée aux territoires ne précise pas si elle le sera à l'issue d'un examen écrit.

◆ Marie-José Gaudetroy informe qu'elle fera remettre pour les mutations d'arbitres les mêmes dispositions qu'auparavant quant aux délais pour la CMCD, ce qui a été supprimé du fait de la suppression des obligations nationales.

● Ressources humaines ligue (Monique Ansquer)

◆ Poursuite de la mise en place des mises à disposition des personnels des comités avec la ligue.

◆ Préparation de l'élection des représentants des salariés.

◆ Organisation de la gestion administrative avec 3 salariés
– Myriam aura en charge le traitement administratif de la COC et la CTA
– Claudia se chargera de la gestion de l'IFTE tout en assurant le secrétariat technique des pôles et la facturation.

● Technique (Jean Michel Germain)

◆ Les phases de détection des jeunes talents commencent avec :

- Les inter-comités territoriaux pendant le Pierre-Tiby
- Les inter-ligues

QUESTIONS DIVERSES

➤ Pierre Lentier invite le plus de personnes à signer la pétition du CNOSF (il regrette que l'objectif de dépasser la pétition de la loi travail avec 1 400 000 signatures ne soit pas atteint (actuellement 300 000).

➤ Michel Laurent regrette qu'aucun club professionnel n'ait apporté sa signature.

La séance est close à 16h00



Signature of Georges Potard, President of the FFHandball Ligue Île-de-France.

Georges POTARD
Président



Signature of Robert Lafond, General Secretary of the FFHandball Ligue Île-de-France.

Robert LAFOND
Secrétaire Général



FORMATION ANIMATEUR BABYHAND

Service de formation	Encadrer les nouvelles pratiques
Code	ENP1
Intitulé	Formation animateur babyhand
Objectif(s) / développement HB	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les compétences des cadres techniques pour construire et animer un projet babyhand. • Développer une pratique en connexion avec les apprentissages scolaires et ouverte aux parents.
Public visé	Bénévole ou salarié(e) motivé(e) par la petite enfance, membre d'une équipe technique d'un club, comité ou ligue
Pré-requis	Animateur handball ou en cours de formation, diplômés de la petite enfance, professorat des écoles, professorat EPS, ATSEM, etc.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un projet babyhand au sein de la structure • Mettre en place la pratique babyhand au sein de la structure • Animer des séances de babyhand • Impliquer les parents dans l'animation de l'activité • Favoriser l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité
Contenus de la formation	<ul style="list-style-type: none"> > Positionnement > Module 1 : connaître le public et préparer une séance > Alternance en club 1 > Module 2 : mettre en œuvre un projet et animer > Alternance en club 2 > Évaluation en club du projet babyhand et de sa mise en œuvre
Moyens & méthodes pédagogiques	Apports théoriques, apports réglementaires, débats et échanges autour du métier et de l'activité, supports vidéo, mise en pratique en structure, retour d'expérience après le temps d'alternance.
Évaluation / certification	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à un questionnaire de mise en situation et de connaissance • Créer un nouvel univers babyhand et l'animer en club (3 séances complètes) • Suivi en club d'une des 3 séances (choisie au préalable par le jury) • Produire un projet pédagogique babyhand (évaluation formative)
Responsables	Daniel DEHERME (CTS) & Marina COLMET
Coordonateur	Marina COLMET
Formateurs	Marina COLMET Fabrice LE ROY Aurore RICTIO Géraldine THOMAS
Organisme de formation	ITFE Ligue Île-de-France de handball
Volume horaire	35 heures
Dates & lieux	<p>2 sites (au choix) : sud (Essonne) / nord (Val-d'Oise) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Clôture inscription : dimanche 10 février ▶ Sélection et convocation : mardi 12 février ▶ Présentiel 1 : 16-17 février 2019 (sud) / 16-17 mars 2019 (nord) ▶ Présentiel 2 : 6-7 avril 2019 (sud) / 13-14 avril 2019 (nord) ▶ Évaluation : en séance
Effectif(s)	2 x 12 apprenants
Frais pédagogiques	180 € (frais de restauration non compris) pour valider l'inscription, chèque à envoyer à la ligue Île-de-France de handball (1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex)
Inscription	Date limite : 10 février 2019 Google form : https://goo.gl/forms/9qR25e02uPwAn7S22
Renseignements	Marina COLMET : m.colmet@handball-idf.com

organisation des compétitions

COMPOSITION DES POULES DE LA DEUXIÈME JOURNÉE DU CHALLENGE RÉGIONAL DES MOINS DE 13 ANS (week-end du 2-3/02/2019)

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



Le club premier cité reçoit.

Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit. En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième, puis le quatrième.



<p style="text-align: center;">TOURNOI 1</p> <p>1 CSM FINANCES 5875001 2 CERGY HB 5895062 3 HBC SERRIS VE 5877072 4 RUEIL AC 5892026</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 2</p> <p>1 CS MONTERELAIS 5877023 2 PARIS SC 5875056 3 ST-GRATIEN/SANNOIS HBC 5895021 4 TREMBLAY-EN-FRANCE HB 5893034</p>
<p style="text-align: center;">TOURNOI 3</p> <p>1 AS MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 5878030 2 AS ST-MANDÉ 5894006 3 BLANC MESNIL 5893012 4 ASNIÈRES HBC 5892001</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 4</p> <p>1 MASSY EHB 5891001 2 HBC GAGNY 5893002 3 RAMBOUILLET SPORTS 5878034 4 ES NANTERRE 5892049</p>
<p style="text-align: center;">TOURNOI 5</p> <p>1 ASV CHÂTENAY-MALABRY 5892005 2 US CRETEIL 5894003 3 SAVIGNY HB 91 5891034 4 TORCY HB MLV 5877034</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 6</p> <p>1 VILLEMOMBLE HB 5893055 2 HB BRIE 77 5877083 3 CHAVILLE HB 5892011 4 AS ST-OUEN-L'AUMÔNE 5895023</p>
<p style="text-align: center;">TOURNOI 7</p> <p>1 CSA KREMLIN-BICÈTRE 5894005 2 USM MALAKOFF 5892019 3 LE CHESNAY YB 5878012 4 PARIS SG 5875071</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 8</p> <p>1 COM ARGENTEUIL 5895001 2 VERSAILLES HBC 5878041 3 BOIS-COLOMBES SHB 5892010 4 HBC LIVRY-GARGAN 5893003</p>

<p style="text-align: center;">TOURNOI 1</p> <p>1 PARIS SC 5875056 2 AS ST-CYR/FONTENAY HB 78 5878017 3 VILLEMOMBLE HB 5893055 4 HBC VILLIERS-LE-BEL 5895051</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 2</p> <p>1 HBC SERRIS VE 5877072 2 MORSANG-FLEURY HB 5891026 3 MONTREUIL HB 5893004 4 AC BOULOGNE-BILLANCOURT 5892002</p>
<p style="text-align: center;">TOURNOI 3</p> <p>1 ASC TRAPPES HB 5878072 2 CSA KREMLIN-BICÈTRE 5894005 3 ISSY-PARIS HAND 5892045 4 CSM FINANCES 5875001</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 4</p> <p>1 SCA 2000 ÉVRY 5891015 2 NOISY-LE-GRAND HB 5893055 3 STELLA SPORT ST-MAUR 5894007 4 PARIS SG 5875071</p>
<p style="text-align: center;">TOURNOI 5</p> <p>1 ENT. MONT-VALÉRIEN 5892026 2 ÉLANCOURT-MAUREPAS HB 5878027 3 VILLIERS EC 5894035 4 US DEUIL-ENGHEN-MONTMORENCY 5895018</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 6</p> <p>1 BLANC-MESNIL SHB 5893012 2 HBC ANTONY 5892006 3 CLOC ACHÈRES 5878004 4 ES MONTGERON 5891003</p>
<p style="text-align: center;">TOURNOI 7</p> <p>1 ES VITRY 5894040 2 US PALAISEAU 5891028 3 LE CHESNAY YHB 5878012 4 HBC DU BOURGET 5893015</p>	<p style="text-align: center;">TOURNOI 8</p> <p>1 HBC ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE 5895005 2 AS HB LES MUREAUX 5878075 3 USJM HB MITRY-MORY 5877021 4 AULNAY HB 5893009</p>



TIRAGE DES 1/16^{es} DE FINALE

à jouer avant le 3/03/2019



COUPE DE La LIGUE

RÉGIONAUX & DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/16^{es} DE FINALE

à jouer avant le 3/03/2019



COUPE DE La LIGUE

RÉGIONAUX & DÉPARTEMENTAUX

MASCULINS

5875056	Paris SC	-	USJM HB Mityry-Mory	5877021
5877023	CS Monterelais	-	ES Vitry	5894040
5877037	USM Villeparisis	-	Levallois SC	5892036
5877078	Sénart AHB	-	HBC Livry Gargan	5893003
5878010	Ent. Cellois / Louveciennes	-	Villemomble HB	5893055
5878041	Versailles HBC	-	Neuilly-Plaisance Sports	5893024
5878056	USHB Vernouillet-Verneuil	-	SCA 2000 Évry	5891015
5891025	H Mennecy VE	-	CLOC Achères	5878004
5891034	Savigny HB 91	-	AS Pierrefitte	5893026
5893008	CM Aubervilliers	-	HBC Conflans	5878061
5893009	Aulnay HB	-	ASV Chatenay-Malabry	5892005
5893032	La Dionysienne HB	-	Torcy HB MLV	5877034
5894023	CA L'Haÿ-les-Roses	-	HBC Thierrypontain	5877043
5894035	Villiers EC	-	Houilles-Le Vesinet-Carrières HB	5878046
5894055	Joinville HBA	-	Avon SC	5877001
5895021	St-Gratien/Sannois HBC	-	Chaville HB	5892011

FÉMININES

5875056	Paris SC	-	ASHB Les Mureaux	5878075
5877043	HBC Thierrypontain	-	SCA 2000 Évry	5891015
5877078	Sénart AHB	-	US Palaiseau	5891028
5878002	AS Mantaise	-	Ent. Mont-Valérien	5892026
5878061	HBC Conflans	-	Blanc-Mesnil SHB	5893012
5891011	Draveil HB	-	Avon SC	5877001
5892005	ASV Chatenay-Malabry	-	US Lagny-Montévrain	5877016
5892006	HBC Antony	-	Bondoufle AC CE	5891006
5892014	Courbevoie HB	-	HBC Franconville	5895011
5893003	HBC Livry-Gargan	-	US Fontenaysienne	5894019
5893009	Aulnay HB	-	Coulommiers HBC	5877011
5893013	AC Bobigny	-	ES Sucy	5894029
5894001	US Alfortville	-	Houilles-Le Vesinet-Carrières HB	5878046
5894005	CSA Kremlin-Bicêtre	-	TU Verrières-le-Buisson	5891037
5894023	CA L'Haÿ-les-Roses	-	CS Monterelais	5877023
5894058	CHB Bry	-	Paris UC	5875005

MASCULINS

5875056	Paris SC	-	US Lagny-Montévrain	5877016
5878031	Plaisir HBC	-	Ent. Élite Val-d'Oise	5895021
5893055	Villemomble HB	-	Torcy HB MLV	5877034
5894007	Stella Sports St-Maur	-	AC Boulogne-Billancourt	5892002

FÉMININES

5891028	US Palaiseau	-	Exempt	
5893008	CM Aubervilliers	-	US Alfortville	5894001
5893055	Villemomble HB	-	Exempt	
5894035	Villiers EC	-	Aulnay HB	5893009

TIRAGE DES 1/4 DE FINALE

à jouer avant le 24/02/2019



COUPE DE La LIGUE NATIONAUX

TIRAGE DES 1/4 DE FINALE

à jouer avant le 14/04/2019



COUPE DE La LIGUE NATIONAUX

LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE

Paris (75)

- Paris 18^e => gymnase Poissonniers

Seine-et-Marne (77)

- Avon => tous les gymnases de la ville
- Bagnaux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnase Sonia-Delaunay
- Cesson => gymnase Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnase de la ville
- Dammarie-les-Lys => tous les gymnase de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Marolles => gymnase Gravelins
- Melun => tous les gymnase de la ville
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Roissy-en-Brie => gymnase Georges-Chanu
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint-Denis => gymnase Jean-Vilar

Yvelines (78)

- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Rambouillet => gymnase de la Louvière
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vélizy-Villacoublay => tous les gymnases de la ville
- Vernouillet => gymnase Dieuleveut
- Versailles => gymnase Montbauron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC (à compter du 1^{er} octobre 2019)
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Mennecy => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville

Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)

Seine-Saint-Denis (93)

- Bobigny => tous les gymnases de la ville
- Bondy => gymnase Gérard-Aïache
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier



Val-de-Marne (94)

- Arcueil => tous les gymnases de la ville
- Bry-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)
- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messager



• USAGE DE LA RÉSINE (article 88.2 des règlements généraux de la FFHandball)

88.2 Usage des colles et résines

88.2.1 Principe général

Les clubs doivent se conformer aux décisions relatives à l'usage des colles et résines prises par les propriétaires des équipements sportifs qu'ils utilisent.

Précisément, la FFHB, les ligues régionales et les comités départementaux veillent au respect de ces décisions dans les conditions définies aux 2) et 3) ci-après.

88.2.3 Interdiction de toutes colles et résines

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage de toutes colles et résines :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,
- les deux équipes doivent jouer sans utiliser de colle ou de résine.

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, les juges-arbitres devront alors le mentionner sur la feuille de match et l'équipe fautive sera alors déclarée perdante par forfait par la commission sportive compétente.

Si le club recevant n'a pas informé de club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), le club visiteur doit le faire signaler par les juges-arbitres sur la feuille de match, et l'équipe du club recevant sera alors déclarée perdante par forfait par la commission sportive compétente.



PROGRAMME

(sous réserve de modification TV)

- 10h30 : Finale Départementale Féminine
- 12h30 : Finale Départementale Masculine
- 14h30 : Finale Régionale Féminine
- 16h30 : Finale Régionale Masculine
- 18h45 : Finale Nationale Féminine
- 21h00 : Finale Nationale Masculine

Un billet donne accès aux 6 Matches

(Possibilité de sortir et de revenir dans l'Arena pendant la journée)



BON DE COMMANDE

Liges, Comités et Clubs

HANDBALL: FINALES COUPE DE FRANCE 2019

AccorHotels Arena - Paris

Samedi 25 Mai 2019

10 ans que vous Vivez, Vibrez, Jouez ! La FFHandball vous donne rendez-vous le 25 mai 2019 à l'AccorHotels Arena pour l'évènement phare du handball français, les Finales de Coupe de France ! Véritable rendez-vous festif placé sous le signe du handball, cette édition 2019 sera aussi l'occasion de fêter les 10 ans de la nouvelle formule au programme six finales (départementales, régionales et nationales) et de nombreuses animations. Retrouvez toute l'actualité de la Coupe de France sur Twitter (@ffhandball) Facebook (Fédération Française du Handball) et <http://www.ff-handball.org/>

Raison Sociale _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation

si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____

Ville _____

Tel. _____

E-mail _____@_____

COORDONNÉES

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES

	Samedi 25 Mai 2019		TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF LICENCE	Quantité	EN €
Cat.OR	70,00€	65,00€	_____	_____ €
Cat.1	55,00€	50,00€	_____	_____ €
Cat.2	40,00€	35,00€	_____	_____ €
Cat.3	30,00€	25,00€	_____	_____ €
Cat.4	20,00€	15,00€	_____	_____ €
E-ticket			<input type="checkbox"/> 2€	
Envoi par courrier DHL			<input type="checkbox"/> 15€	
TOTAL			_____ €	

ACCORHOTELS
ARENA



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

(1) Par virement bancaire. Nos coordonnées vous seront communiqués après réception d'une confirmation de notre part et d'une facture.

(2) Par chèque. Nos coordonnées vous seront communiqués après réception d'une confirmation de notre part et d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par e-mail** à l'adresse suivante billetterie@ffhandball.net, ou par fax au 09 70 55 13 01. **Une confirmation de commande vous sera envoyée par e-mail dès que celle-ci aura été traitée et sous réserve des places disponibles.** Cette confirmation de commande sera accompagnée de votre facture vous permettant alors d'effectuer le paiement.

Fait le _____ à _____

Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable.

EM*